

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 457 8 juin 1978  
Quinzième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley  
Jean-Pierre Ghelfi

# 457

## Finances fédérales: un délai bienvenu

*Les correspondants de presse en poste dans la Ville fédérale ont rarement matière à suspense. Toujours des chiffres à commenter, des séances et des projets à résumer, des tonnes d'officialité à répercuter, peu d'événements à raconter. Quand donc quelque chose vient à se passer, c'est la curée. Chacun y va de son commentaire, cherche à décrocher une interview, et songe à prendre l'avis de comparses qui s'en montrent assez flattés pour dire un mot de trop et se laisser aller à des jugements sur les personnes.*

*Pour la plus grande joie des journalistes, l'intéressante pièce en quatre actes qui s'est jouée ces jours derniers à propos des finances fédérales n'a pas manqué de rebondissements.*

*Premier acte: la Commission des finances du Conseil national avait à peine ajourné l'examen du paquet financier 1978 que, deuxième acte, le Conseil fédéral, sentant d'où venait l'opposition, lâchait un peu de lest sur le plan financier pour les années 1979 à 1981: la répartition des tâches et des charges entre la Confédération et les cantons serait revue, avec pour première concession de Berne les cinq cents millions de subventions aux caisses-maladie. Murmure de satisfaction chez les chrétiens-sociaux.*

*Sur quoi survient le troisième acte, très attendu de toutes parts: une combinaison hétérogène de votations populaires. Avec les résultats somme toute assez nets sur le pain et l'université, le peuple et les cantons confirment leur volonté d'économies, assure-t-on.*

*Au vu de cette éclairante constatation, la Commission du National reprend ses débats, et fait galamment ce qu'il faut pour éviter à M. Chevallaz de perdre la face. En demandant toute une série d'études et de rapports complémentaires — d'ailleurs justifiés — la commission re-*

*tarde sans doute assez les choses pour que la votation populaire sur la Tva ne puisse avoir lieu avant les élections d'octobre 1979.*

*Ce faisant, on évite le deuxième échec, assuré en cas de votation avant un an. Or le deuxième "non" populaire, après tant d'insistance officielle, ce serait le renvoi de tout le dossier à une échéance bien postérieure à la fin du régime actuel des finances fédérales, prévu jusqu'en 1982. Même M. Chevallaz doit préférer patienter encore un peu, plutôt que de devoir renoncer pour très longtemps à un projet qui lui tient si rageusement à coeur.*

*Un délai de eux ans ne fera d'ailleurs pas de mal, à condition qu'on utilise pour examiner des solutions nouvelles, telles que celles proposées par les socialistes (voir en page 2). Même si les espoirs mis par exemple en l'imposition des transactions sur devises ne devaient pas être entièrement tenus, cette proposition vaut bien un examen attentif. Tout comme l'idée générale de réserver le produit de la Tva à la compensation de l'Icha qu'elle remplacerait, et de procurer des ressources nouvelles à la Confédération par des impôts différents, introduits au besoin par le droit d'urgence, dans la plus pure tradition de la politique fiscale helvétique.*

*Enfin, ce délai devrait permettre de revenir sur la mythologie de l'équilibre des finances fédérales. Cet objectif répond mieux aux exigences d'une esthétique hyper-classique que d'une politique économique adaptée au temps de crise rampante que nous vivons. Avec un pour cent d'augmentation du coût de la vie, et les difficultés sur le plan de l'emploi, on se demande comment on peut encore sacrifier à l'idole du sacro-saint équilibre des comptes de la Confédération.*

*Si en revanche le délai offert devait servir à concocter un troisième paquet d'économies, on devrait en conclure que l'exploitation du masochisme est devenu un système de gouvernement, convenant par exemple à une vieille démocratie honteuse de ne plus savoir rien inventer.*

## Les socialistes, ces brebis galeuses

Toutes les politiques préconisées par les socialistes ne se "vendent" pas aussi bien! L'accueil fait par la presse à l'initiative bancaire n'est pas trop défavorable, dans l'ensemble. Dans ce cas, le Parti socialiste suisse pose des problèmes réels qui nécessitent une réflexion en profondeur. L'expansion des grandes banques, la lourdeur du franc (pour les exportateurs), les critiques que suscite à l'étranger le secret bancaire helvétique sont en effet une source légitime de préoccupations, et pas seulement pour ceux qui voudraient voir réduit le rôle des "monstres froids" qui nous gouvernent. Bref, dans ce cas, les propositions socialistes passent, du moins dans un premier temps, la rampe.

Rien de tel, en revanche, sur la question des finances fédérales!

Le déroulement des discussions récentes sur le deuxième paquet financier a conduit la presse à émettre des appréciations fort négatives sur les tergiversations des responsables politiques des principaux partis. Et les socialistes remportent ici haut la main la palme de la critique...

En gros, cela donne les remarques suivantes. La Caisse fédérale va mal; si on retarde l'assainissement, sur lequel tout le monde doit être d'accord, la dette de la Confédération va encore s'enfler de quelques milliards; les grands partis donc, et aussi les socialistes, ont deman-

dé au Conseil fédéral, après l'échec du 12 juin, de ne pas abandonner son projet de remplacer l'Icha par la Tva; ils ont alors fait preuve de "courage"; pourquoi les socialistes cherchent-ils aujourd'hui, tout en maintenant leur accord de principe sur la Tva, à remettre en cause le plan financier 1979-1981 et se lancent-ils dans des propositions nouvelles pour réaliser de nouvelles recettes (vignettes auto, taxes sur les poids lourds, impôts sur les transactions de devises)? Ils ne font que retarder l'aboutissement du projet... ils discréditent, aux yeux de l'opinion publique, le deuxième paquet financier et rendent son acceptation par le peuple et les cantons encore plus aléatoire.

Que voilà un cours de morale politique bien asséné! Est-il réellement sans réplique? Voyons les choses de plus près.

### Des économies et des impôts nouveaux

Le plan financier 1979-1981 prévoit un déficit "résiduel" d'un demi-million de francs; et ce malgré l'application d'une Tva de 8 pour cent. Cela veut dire en clair: non seulement une hausse des impôts en perspective, mais encore des économies— puisque le dogme helvétique suppose un budget "équilibré". Donc, non seulement une charge supplémentaire pour les consommateurs, mais encore la possibilité laissée à l'Union suisse des arts et métiers et aux associations patronales de tous poils d'attaquer la politique "dispendieuse" (déficit) de

la Confédération... Cela fait beaucoup, non? Une part de l'échec de la loi d'aide aux hautes écoles et à la recherche est imputable au fait que la Confédération est en déficit. Le projet, fort modeste d'aide aux régions dont l'économie est menacée est vidé de sa substance par une commission du Conseil des Etats parce qu'il aurait pu coûter quelques millions à la Confédération (trente, au maximum!). La hausse du prix du pain, c'est pour permettre à la Confédération de faire des économies. Etc. Depuis quelques années, seuls passent les projets dans lesquels on renifle le suave parfum des "économies" (avec une seule exception à prévoir, un seul projet paré de vertus particulières, celui de la police fédérale de sécurité).

Et pour l'avenir, il faut tenir pour acquis que rien ne passera la rampe. Alors, si gouverner c'est prévoir, est-il faux à ce point de tenir ce langage: la Tva passe encore, mais après, qu'on f... la paix avec un xième programme d'économies!

### Négocier maintenant

Cette négociation, les socialistes peuvent, doivent la tenir maintenant (voir en page 1). Pas après l'adoption du paquet financier. La politique financière de la Confédération n'est pas d'une simplicité évidente, nous le concédons volontiers. Mais est-elle compliquée à ce point qu'elle doive conduire la grande presse à "occulter" l'argumentation socialiste?

## COURRIER

### Etre chômeur

*Ci-dessous, la lettre d'un correspondant — dont nous préférons taire le nom — et qui donne du chômage une autre image que le "dossier" publié par la Société de Banque Suisse dans son organe mensuel, "Le mois économique et financier" (4/1978)... (réd.).*

Cadre supérieur dans une entreprise en grande difficulté, je connais à soixante ans le chômage depuis quelques mois. J'ai donc dû faire toutes les démarches et formalités habituelles et, comme tout chômeur, je pointe trois fois par semaine.

Avant toutes choses, je tiens à souligner — je parle de Genève — que le personnel d'accueil aux guichets est de la plus parfaite correction, je dirais même spécialement cordial. Dès qu'on

s'élève dans la hiérarchie, le ton reste correct mais plus sec. On manifeste son autorité comme on peut...

En fait, le problème est ailleurs: tout, dans la législation et l'organisation pratique de la Caisse de chômage à Genève est basé sur la *méfiance* et, involontairement sans doute, *l'humiliation*.

La méfiance se conçoit peut-être. Il faut éviter

les abus. Donc, on nous oblige à pointer trois fois par semaine pour bien prouver qu'on ne travaille pas (je me fais fort de travailler à plein temps et de faire mes trois pointages; ça sera difficile peut-être mais pas impossible pour moi alors qu'un ouvrier d'usine ne pourra pas le faire; donc le système est inopérant et injuste).

Le plus grave c'est l'humiliation inconsciente, inavouée mais réelle. Le chômeur ressent sa situation comme une faute, alors que le responsable c'est son patron, le conseil d'administration, les banques ou la récession mondiale mais en tous cas pas lui. Dès lors, on va le faire "payer" d'oser être chômeur; trois pointages hebdomadaires, de longues queues à la caisse, on épluche son dossier, on lui verse le minimum et si possible encore moins. Voilà ce que ressent le chômeur, qui a cotisé cinq dix ou vingt ans et qui, déjà sérieusement traumatisé par la perte de son emploi, aurait besoin de confiance et d'encouragement.

L'Office de Placement à Genève est lui, plein de bonne volonté mais singulièrement dépassé par la situation. La législation lui laisse peu de moyens d'action.

P.S. Je ne parle que pour mémoire du droit aux vacances refusé aux chômeurs: une campagne de protestation est actuellement en cours à Genève.

## Surchargés

Willy Ritschard descend d'un hélicoptère pour inaugurer une exposition philatélique à Lausanne. G.—A. Chevallaz il y a quelques mois, rubicond, coupait le ruban pour la nouvelle usine Amiel à Gland, dont le promoteur depuis lors a passé la frontière avec quelques millions. Et ce ne sont que quelques tableaux parmi beaucoup d'autres. Tout au long de l'année le citoyen peut suivre la cohorte de ses magistrats — conseillers d'Etat, présidents de conseil municipaux, maires... — qui inaugure des manifestations de caractère purement commercial.

## Les services industriels bradent l'électricité

*Il y a une quinzaine, après un "débat nucléaire", je suis resté à bavarder un moment avec le municipal lausannois des services industriels M. Martin, et un représentant des patrons vaudois, M. Paul Rossel. Tout naturellement, nous avons parlé électricité...*

*"Comment ferez-vous pour la vendre, leur demandai-je? Avec nos trois petites centrales nucléaires de Beznau et Mühleberg, nous avons déjà trop de courant en Suisse. Vous allez en recevoir des centrales françaises auxquelles vous participez: Fessenheim et Bugey. Vous comptez mettre en service Gösigen cette année, et Leibstadt dans deux ou trois ans. Comment diable allez-vous écouler cette production? La vendre à l'étranger?"*

*— Surtout pas! Les prix sont dérisoires. Il faut la placer en Suisse.*

*Très intéressant!*

*Quant à cette méthode, les S.I. lausannois semblent l'avoir trouvée: augmenter les tarifs des petits consommateurs et baisser ceux des gros. Comme ça, les tâches sont clairement réparties. Les petits consommateurs paient gros et font*

Que des magistrats s'associent à quelques grands événements de la vie économique du pays — Comptoir suisse, Foire d'échantillons, Olma — on peut encore l'admettre; institution oblige.

Mais qu'ils se pressent au portillon pour inaugurer n'importe quelle présentation de meubles, de tentes de camping ou de batteries de cuisine, apportant par là-même une caution officielle — au nom de quelle légitimité? — voilà qui laisse perplexe. Surtout lorsque ces mêmes autorités se déclarent surchargées, notamment à cause de l'emploi prétendument abusif des droits populaires.

*vivre les S.I. Et les gros paient petit, gaspillent gaiement et épongent les excédents de courant. Et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.*

*Mais que deviennent là-dedans les vertueux appels aux économies d'énergie?*

*Hélas, il faut se faire une raison. Si les usagers se mettent à économiser, la situation des S.I. deviendra difficile. Si les S.I. renversent leurs tarifs pour répondre aux besoins sociaux et aux principes d'économie, en vendant à bas prix les premiers 250 kwh et cher les suivants, la consommation plongerait si bas qu'il ne resterait qu'à fermer les centrales nucléaires. Sinistre perspective!*

*Alors, citoyens, ne faites pas de peine à vos édiles! La propagande nucléaire leur coûte cher. Il leur faut 28 millions pour torpiller l'initiative "atomique" le 3 décembre. Aidez-les! Gaspillez, gonflez vos factures, faites un effort patriotique: le courant suisse aux Suisses!*

*Ainsi de l'ASPEA au Forum suisse de l'énergie, de l'AGA à la SOSIN, de l'ATAG à l'UCS (1), tout ce beau monde se frotera les mains. "On les aura, nos joujoux! On les aura, nos centrales! Enfoncée, l'initiative "atomique". "Hourrah!"*

*Après tout, peut-être...*

*Mais ce qui m'étonnerait, c'est que ces industriels-là prennent la peine de remercier les citoyens gaspilleurs.*

Iurg Barblan

1) ASPEA (SVA): Association suisse pour l'énergie atomique, fondée en 1955. But: études et propagande.

Forum suisse de l'énergie (Energieforum Schweiz), fondé en décembre 1977 spécialement pour la propagande auprès des notables et des parlementaires.

SOSIN: société suisse des ingénieurs nucléaires.

UCS (VSE): Union des centrales suisses d'électricité.

ATAG: Allgemeine Treuhand AG. Fiduciaire qui fournit à l'ASPEA et au Forum le personnel et l'équipement technique de propagande.

AGA: comité d'action contre les opposants au nucléaire (Aktion gegen Atomkraftwerkgegner); fondé le 1er août 77, ce comité combat les opposants "politiques" au nucléaire; pas les autres, dit-il...



## La lutte contre la formation professionnelle élémentaire

Le fondement, ô combien légitime, du référendum lancé par l'Union syndicale suisse contre la nouvelle loi sur la formation professionnelle, c'est la lutte pour la qualification des travailleurs: il s'agit de leur donner, par le biais d'une formation suffisamment large, une certaine mobilité professionnelle, et par là d'éviter la surspécialisation d'ouvriers (même, et surtout avec diplôme!) qui se trouveraient ensuite liés à une industrie particulière... une industrie, voire même une machine! 1)

Dans cette perspective, le point essentiel de la nouvelle loi qui est combattu par les référendaires, c'est la formation dite élémentaire (article 48), qui est définie comme l'acquisition de l'habileté et des connaissances nécessaires à l'utilisation de procédés simples de fabrication ou de travail, cette formation devant permettre, si possible, un changement d'entreprise.

La mise en cause de cette disposition cadre en effet parfaitement avec la logique syndicale.

Pourtant, si le référendum aboutissait, et si un nouveau projet venait à être étudié, il ne faudrait pas perdre de vue à qui cet article contesté était aussi destiné.

La nouvelle loi se distingue de l'ancienne, entre autres, par la mention qu'elle fait des invalides (articles 18) et par les allègements qu'elle pré-

voit dans leur formation. Et dans ce domaine comme dans d'autres (par exemple l'assurance-chômage), il semble bien qu'on ne pensait pas, ou très peu, il y a quelques années, aux "marginiaux", handicapés, déficients ou sous-doués. On tend maintenant à modifier la législation pour tenter de combler cette lacune.

Dans cette optique, les spécialistes de la pédagogie curative voyaient d'un bon œil cette ouverture de la loi sur la formation professionnelle vers une intégration plus grande des adolescents ayant suivi des classes de développement, voire même des handicapés mentaux légers, dans le circuit professionnel normal; ils décelaient là la possibilité de motiver les jeunes dont ils s'occupent en leur présentant comme un but atteignable un diplôme reconnu et en fin de compte une réelle réintégration professionnelle.

Donc, en vue d'une nouvelle loi, ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est-à-dire maintenir les handicapés dans leur ghetto sous le prétexte louable d'éviter à des jeunes, capables mais "flemmards", peu motivés ou mal informés, de suivre une formation professionnelle "au rabais" que le patronat attend avec beaucoup d'impatience.

Blaise Bühler

1) L'Union syndicale suisse: "Non seulement la nouvelle loi sur la formation professionnelle n'apporte rien de nouveau, mais elle aggrave la situation des jeunes; elle encourage la semi-qualification pour faire pression sur les jeunes" (toutes les listes et cartes de signatures et de l'USS le 12 juillet).

le midi de la France, alors qu'il était officier de la première division française libre. Ayant pris position en faveur de la candidature de E.P. Graber au Conseil d'Etat neuchâtelois, en 1933, sans être inscrit au Parti socialiste, il eut des difficultés avec ses chefs militaires: il était lieutenant, et il dut s'expatrier en Egypte, ne trouvant pas d'emploi dans l'enseignement en Suisse. Jean Liniger lui a consacré une brochure en 1967 sous le titre "Georges-Henri Pointet - Vie - Textes - Documents".

## Lobby suisse au travail: des cautions officielles

Le moins qu'on puisse dire est que la Déclaration de Berne a l'oreille de la presse suisse romande, et même de la presse suisse dans son ensemble: "L'infiltration des firmes multinationales dans les organisations des Nations Unies" (adresse utile: case postale 97, 1000 Lausanne 9), le dossier qu'elle vient de publier, a fait partout les grands titres, alimenté des commentaires (une seule exception notable: la "Neue Zürcher Zeitung" qui ne publie qu'un mince compte-rendu du document, un jour après les autres quotidiens, le tout assorti d'un commentaire faisant le lien entre les collaborateurs de la Déclaration de Berne et l'initiative bancaire socialiste...).

## Saynète de la Ville fédérale

*Quelque part à Berne, à une centaine de mètres de l'entrée principale du Palais (donc tout près d'une aile dudit, proximité significative d'importance et de gravité helvétique). Une salle austère, plutôt vieillotte, mal éclairée par une trop petite cour sur laquelle donnent des dizaines de bureaux du même genre tristement sérieux. Une séance avec une quinzaine de personnes (on pourrait dire messieurs, mais il y a une femme), dont une lourde proportion de docteurs en droit.*

*A l'exact milieu de la transversale du fer à cheval formé par les trois grandes tables de bois foncé, se tient, bien droit dans son inconfortable fauteuil, le président.*

*Pas tout à fait la quarantaine, pas même les tempes grises, un air de premier-lieutenant en civil, des yeux très vifs, presque inquiets à force de vigilance. Au reste, le style cadre supérieur de l'administration, avec dynamisme et efficacité au service de la nation. Le genre qui veut dé-poussiérer Berne, mais sans coup d'éclat. Porte, comme tant de gens sa philosophie sur lui: quand la couleur de la chemise fait audacieux,*

## Les officiers suisses: l'ère du soupçon

Sèche exclusion d'une société militaire d'un officier considéré comme politiquement trop à gauche. On peut ajouter "Rien de nouveau sous le soleil" si on se souvient du destin de Georges-Henri Pointet, né le 17 avril 1908 (il y a donc 70 ans) et qui est mort le 23 août 1944 au débarquement des forces alliées dans

Cette initiative de la Déclaration de Berne vient comme une salutaire mise à jour des rapports de forces dans notre pays. Les documents, articulés sur trois axes principaux — les relations des multinationales avec l'ONU (noyautage et neutralisation); relations des multinationales avec le gouvernement suisse (la Division du commerce, une "couverture" commode); relations des multinationales avec la presse (des journalistes économiques "perméables") — apporteront la confirmation d'une confusion certaine des pouvoirs et des responsabilités.

Au-delà des précisions fournies par le dossier en question, c'est tout un climat de conspiration, une propension à la manipulation systématique, c'est cette atmosphère de lobby au

*le dessin de la cravate s'efface; et quand celle-ci se remarque, la chemise retourne au bleu-ciel ou beige de bon aloi.*

*Très bonne présidence d'ailleurs: attentive, compétente, avec ce qu'il faut d'autorité et d'esprit de synthèse pour faire avancer la discussion. Jusqu'au moment où notre homme se lève et s'en va porter un long billet manuscrit adressé au représentant du Vorort; puis retourne à sa place à l'exact milieu de la transversale du fer à cheval. A peine assis, il se met à fixer intensément le destinataire du billet, qui ne se presse nullement de le lire. Il en oublie de présider, les interventions partent en vain dans tous les sens, tandis que la réponse ne vient toujours pas, ni par écrit et encore moins par un signe. Chaque minute qui passe sans que le verdict tombe continue à défier davantage ce pauvre président, si fringant tout à l'heure.*

*Enfin la réponse vient, sous la forme d'une intervention anodine, mais qui paraît soulager le président. Lequel reprend les débats en mains, pour les conduire hâtivement à leur fin.*

*Pour les prochaines révélations de la Déclaration de Berne, les fac-similés ne suffiront pas. Il faut prévoir des bandes vidéo.*

travail qui impressionne: on comprend que, dans de telles conditions, la transparence économique et sociale soit un objectif encore lointain... Le passage du document que nous reproduisons ci-dessous donne, nous semble-t-il, un reflet saisissant de ce travail souterrain

## LA PRESSE AU PAS

Parallèlement à leurs conciliabules avec M. Schaffner, les représentants de Nestlé, Sandoz, Ciba-Geigy, Hoffmann-La Roche, Sulzer et Brown Boveri concertent une offensive en direction de l'opinion publique. On décide de faire appel à des journalistes économiques bien pensants et de les seconder au mieux. Les hearings (1) de Genève en fournissent l'occasion.

— Procès verbal confidentiel de la 13<sup>e</sup> réunion sur les multinationales du 29 octobre 1973:

"Il faut profiter des hearings pour améliorer l'image des multinationales. La presse doit mettre en relief les aspects positifs de leur activité. Nos services de publicité internes initieront les journalistes à ces problèmes et leur fourniront la documentation nécessaire, notamment l'exposé de M. P. Liotard-Vogt. M. Altwegg (Nestlé) va faire parvenir cet exposé aux délégués présents.

" MM. Fehr (Hoffmann-La Roche) et Abt (Brown Boveri, aujourd'hui à la NZZ) sont chargés de coordonner l'action. M. Fehr est prié d'en discuter sans retard avec les responsables de nos firmes et d'esquisser un plan pour la présence des journalistes à Genève".

M. Paul Keller, journaliste économique, travaille à cette date à la "Correspondance politique suisse (CPS); il entrera plus tard aux "Basler Nachrichten", puis à la "Basler Zeitung". Le groupe de coordination des firmes suisses mise spécialement sur M. Keller pour son opération publicitaire. (2)

— 13 novembre 1973. Lettre de Hoffmann-La Roche (Hans Fehr) à BBC, Nestlé, Sandoz, Ciba-Geigy, Sulzer, Vorort: "Nous nous sommes efforcés — M. Abt et moi — d'inviter aux hearings de Genève

d'intoxication de l'opinion (et avec quels moyens financiers!). Interrogés par les journalistes, les principaux protagonistes se sont, rappelons-le, bornés à confirmer en gros que le "travail" mené par les multinationales helvétiques n'avait rien que de très normal...

ve le plus grand nombre possible de journalistes ouverts à nos vues. On peut estimer être parvenu à provoquer une information objective et plutôt favorable à notre cause, du moins dans la presse bourgeoise suisse. Les articles de M. Paul Keller, rédacteur économique de la CPS, ont trouvé notamment un assez large écho. J'ai prié M. Keller, qui réside à Paris, de venir deux fois à Genève par avion, pour rencontrer personnellement les délégués suisses aux hearings.

M. Paul Keller, qui s'est fait connaître surtout comme co-auteur de l'ouvrage "Wholstand aus dem nichts", serait prêt à consacrer une étude plus développée à la question des firmes multinationales (...). Nos firmes pourraient également utiliser ses services pour leurs propres objectifs (...). M. Keller cherche le contact le plus étroit possible avec les dirigeants des firmes suisses intéressées".

— 23 novembre 1973. Lettre de Nestlé (G. Altwegg) à Hoffmann-La Roche (H. Fehr):

"Je vous remercie de votre lettre du 13 novembre par laquelle vous nous informez que M. Paul Keller serait prêt à faire un travail de journaliste en faveur des multinationales (...). Que M. Keller puisse nous assister en faisant des articles sur les multinationales est certainement une excellente chose, mais il faudrait éviter qu'il apparaisse comme étant à la solde des multinationales, ce qui enlèverait toute crédibilité à ses articles. Il serait en outre utile d'examiner comment il pourrait nous aider à redresser l'image des grandes sociétés, mais là également il faudrait éviter que sa collaboration avec notre groupe lui enlève de l'influence sur ses lecteurs et ne diminue la valeur de ses actions éventuelles. Personnellement, je crois qu'avant de prendre une décision à ce propos nous devrions en discuter très en détail au cours d'une prochaine réunion, à laquelle il se-

rait bien entendu préférable que M. Paul Keller n'assiste pas".

— Procès verbal (confidentiel) de la 15<sup>e</sup> réunion (15.2.1974) sur les multinationales, Bâle: "M. Fehr — comme prévu — va inviter le journaliste Paul Keller à l'une de nos prochaines sessions. Sa présence va permettre de concrétiser notre projet de faire rédiger et publier par lui une étude approfondie sur les firmes multinationales (...)"

— Diffusion d'articles dans la presse. Un délégué des firmes prend contact avec l'Agence télégraphique suisse (ATS) et organise, le 14 novembre 1974, une interview avec l'ancien conseiller fédéral Schaffner. Cette interview n'ayant paru que dans six journaux de Suisse allemande, on s'enquiert auprès de l'ATS et on exige du rédacteur responsable un contrôle de la reproduction de l'interview (25.2.1974). A l'issue des hearings de Genève, les représentants des firmes relèvent avec satisfaction que l'action en direction de la presse a été un succès. Procès verbal (confidentiel) de la 14<sup>e</sup> réunion sur les multinationales (29 novembre 1973, Bâle): "Les articles parus dans la presse en relation avec les hearings de Genève ont été dans l'ensemble positifs. Les délégués des firmes remercient M. Fehr pour les efforts déployés en cette occasion".

1) Réunions publiques organisées avec des représentants de certaines grandes firmes multinationales.

2) Le journaliste s'est illustré ensuite par la virulence de ses attaques contre Jean Ziegler... Depuis la publication du dossier, M. Keller s'est élevé contre les affirmations qu'il contient, les jugeant diffamatoires et portant atteinte à son honneur professionnel: "c'est à son insu que des industriels et des responsables de relations publiques ont cité son nom et auraient songé à lui pour la rédaction d'articles favorables aux multinationales helvétiques" ("Liberté" 4-6-78).

## Pour des diplomates aux pieds nus

Négociations SALT: des psychotiques discutent avec des paranoïaques.

Conférence sur le désarmement: l'ignoble donne la main au dérisoire en s'appuyant sur la mauvaise foi.

Droits de la mer: des océans d'hypocrisie.

Nord-Sud: des marchés de dupes entre filous.

... Et des centaines de tonnes de paperasses noircies en pure perte, pour donner le change, pour épater le con moyen.

Non, Machiavel ne faisait pas de théorie, ne donnait pas de conseils: il se contentait de décrire une réalité. La ruse, le mensonge, la duplicité semblent être — non: sont — les moteurs de ce qu'on nomme les relations internationales.

Qui donc croit encore à l'utilité de ces conférences, à part les hôteliers et quelques commerçants?

Pas même ceux qui y participent...

Et il semblerait que notre ministre des affaires exotiques, M. Toto Aubert, veuille pousser plus encore la Suisse dans ces marécages. Il serait même allé à Vienne prendre quelques cours de danse, histoire de polir quelques arguments pour nous entraîner à sa suite dans ce bouiboui qu'est l'ONU.

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Tout va mieux

Moi, je suis bien content.

En cette fin de printemps, sans même parler du soleil qui parfois se montre, les grâces abondent — je dirais même: surabondent, sans doute pour compenser les péchés, et dans plus d'un domaine, irrécusablement, une évolution se dessine vers la Lumière.

Beuarkkk!

Toto veut nous faire sortir de notre coquille, de nos vallées, veut nous faire troquer nos godasses à tricounis contre des chaussons de ballerines? Ouais. Mouais.

Ne ferait-on pas mieux, plutôt que d'aller jouer les débiles dans les réunions diplomatiques, d'aider un peu plus généreusement les organisations qui *font* quelque chose, par exemple le WWF, ou l'Organisation météorologique mondiale, ou le Centre européen de la Culture, ou certaines sections de l'OMS et que sais-je encore?

Plutôt que d'entretenir des diplomates-parasites il serait plus utile de soutenir des équipes de chercheurs en parasitologie. La bilharziose, Toto, tu en as entendu causer?

Un ingénieur-agronome, un géologue, une infirmière, ça fait, sur le terrain, un milliards de fois plus de travail *utile* qu'une de ces baudruches de diplomate, même bien intentionnée, n'en peut faire pendant cinq siècles.

Tu veux redorer le blason de la Suisse, Toto? Alors, envoie des fromagers, des menuisiers, des maçons, des toubibs, *des gens qui savent faire quelque chose de leurs mains*, dans tous les coins du monde.

Pas des connards qui ont appris par cœur "L'art de se tenir à table" et "Comment se faire des amis en moins de trente secondes".

— On se souvient de ces oeuvres de von Ballmoos, dans le plus pur style non-figuratif abstrait, qui avaient été saisies par la police, dans une galerie lausannoise, parce qu'elles constituaient, paraît-il, une atteinte à la pudeur et contrevenaient à la décence...

Eh bien aujourd'hui, je reçois une invitation de la Municipalité de Lausanne, pour le vernissage d'une exposition de céramique. Invitation ornée de la reproduction en couleurs d'un "objet" de Karl Scheid, autant qu'on en puisse ju-

Oui, je sais, il y a Swissaid, Helvetas, et d'autres encore. Je sais.

Mais ça ne suffit pas, ça ne suffira d'ailleurs jamais. (Et c'est à peine si ça compense les dégâts commis par les pillards des multinationales).

Bref, Toto, cesse de courir derrière des images, des fantasmes, des rêves de grandeur. Les gens n'en ont vraiment rien à foutre.

Oblige tous tes ambassadeurs, Toto, à aller travailler, trois jours par semaines, sur le terrain et de leurs mains, dans les pays où ils se trouvent. Tiens, ça leur fera les pieds, à ces glandeurs, aussi honorables puissent-ils être par ailleurs.

Tu devrais bien imposer, Toto, à tous tes diplomates en poste quelque part, de posséder deux métiers: juriste-mécanicien, économiste-instituteur, licencié en sciences politiques-maraîcher... et de leur fournir autant de pioches et de pelles que de machines à écrire et d'attaché-cases.

Quand tous tes diplomates enfilèrent, trois fois par semaine, des bleus de travail, Toto, je voterai oui à l'entrée de la Suisse à l'ONU.

A ce moment-là elle aura quelque chose à dire. Et ça tiendra vraisemblablement en deux ou trois phrases.

Gil Stauffer

ger pas très beau (mais il en faut pour tous les goûts), représentant à première vue *rien*, et à seconde vue un phallus plus ou moins en érection — ou si l'on préfère, à première vue un phallus, et à seconde vue *rien*.

— On se souvient peut-être aussi de ce livre intitulé "La Suisse à l'Ombre" (Guide touristique des prisons romandes), qui avait suscité la colère, justifiée, du camarade Deppen...

Eh bien aujourd'hui, cette même "Suisse à l'Om-



bre" se trouve proposée par le *Club socialiste romand du livre*, et les intéressés pourront donc l'acquérir en bénéficiant d'une réduction de prix de l'ordre de 20 à 50 pour cent, ce qui n'est pas négligeable en un temps où l'érection de prisons de haute sécurité et l'organisation d'une police, de sécurité elle aussi, risquent de coûter pas mal d'argent.

— A part quoi, mon grand ami, M<sup>e</sup> Manuel, se manifeste, de nouveau — et comme il ne lit malheureusement pas Claude Bossy, sa prose témoigne même d'indiscutables progrès du point de vue de l'orthographe! Il s'en prend à moi pour un article paru dans DP (No 448), où je parlais de Gudrun Enslin, en même temps que du colonel Burnat, qui participa aux événements de Genève de 1932:

"Il n'ose pas, écrit-il, dire que les soldats et officiers qui ont assuré le service d'ordre sanglant

(ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!), à Genève, en 1932, peuvent être assimilés aux gens de la bande à Baader. Non, M. Jean-Louis Cornuz est prudent, ou plutôt trouillard!" Pour une fois, je suis d'accord! Assimiler la bande à Baader au colonel: je ne tiens pas à avoir toute la RAF et les brigades rouges sur le dos! D'autant que moi, je n'ai aucune chance d'être racheté! Mais M<sup>e</sup> Manuel est un alevin — je dirais même: un enfant de chœur (un enfant de chœur à face plus ou moins patibulaire, mais un enfant de chœur tout de même): malgré mes cinquante et quelques berges, je n'ai pas encore perdu tous mes boulons et distingue nettement entre des soldats, qui exécutent les ordres, et des officiers, qui les donnent; entre un monsieur qui meurt dans son lit, et d'autres qui finissent "suicidés"...

J. C.

## Rendez-vous le 24 juin

24 juin: lecteurs de "Domaine Public", reprenez bien cette date! Ce jour-là, en effet, "Domaine Public" organisera à Lausanne (en matinée) une réunion de travail sur le projet de nouvelle Constitution fédérale; cette séance, qui fera suite à l'assemblée générale des actionnaires, nous permettra donc de faire plus ample connaissance. Davantage de détails dans les prochains numéros.

### BAGATELLES

Des commentateurs politiques se demandent si le conseiller national de conseiller d'Etat thurgovien Hanspeter Fischer (UDC) n'entame pas une carrière fédérale avec le rapport de la commission qu'il a présidée au sujet du percement de la Furka. Et il est vrai qu'en la matière les précédents illustres ne manquent pas: voyez la commission d'enquête sur les Mirages présidée à l'époque, par le conseiller national Kurt Furgler. Coordonnés du conseiller national Hanspeter Fischer; né en 1930, originaire de

Meisterschwanden (AG), ingénieur agronome diplômé EPF; l'UDC bernoise et l'UDC des Grisons doivent tenir compte de cet homme de poids.

\* \* \*

Les milieux de la publicité sont d'avis que la publicité politique prendra de l'importance ces prochaines années et qu'il convient de se préparer à la satisfaire. A constater le nombre croissant d'annonces contenant des messages politiques, on doit admettre que les milieux publicitaires sont peut-être plus sensibles à l'évolution de la propagande politique que bien des politiciens chevronnés.

## Publicité: qui viole qui?

Au gré des manifestations commerciales qui se succèdent à Genève, les avenues qui mènent au Palais des expositions sont hérissées de panneaux publicitaires. Signes de piste géants, haies d'honneur de la consommation.

Les m<sup>2</sup> du paysage urbain sont vendus aux plus offrants qui obtiennent ainsi le droit de délivrer leur message ou, plus exactement, d'imposer aux passants leurs slogans obsédants.

On avait déjà noté le coup de stylo rageur qui, furtivement tracé, rend dérisoire une publicité de chocolat ou de cigarette par une adjonction ironique ou vengeresse.

Mais cette fois la réaction fut plus vive et mieux organisée. Un matin d'avril les rires niais des temporaires de Manpower placardés dans la ville délivrèrent un message inhabituel et à sens multiple (nous laissons à nos lecteurs le plaisir du décodage).

Les auteurs de cette entreprise de détournement de publicité ont été pris et ont passé un jour en prison. Une instruction est ouverte et Manpower demande des dommages-intérêts considérables.

Manpower, qui avec d'autres, exploite allégrement le marché du travail, n'a guère le sens de l'humour malgré l'image de bonne humeur qu'elle nous inflige quotidiennement; elle insiste lourdement et aura probablement gain de cause.

Jusqu'à quand le "viol des foules" pourra-t-il se pratiquer en toute impunité? Les panneaux publicitaires qui cernent notre horizon nont pourtant les supports rêvés pour une réponse de notre part; le droit de propriété résisterait-il longtemps au détournement massif de la pollution publicitaire qui couvre les murs de nos villes et qui s'impose, totalitaire, à nos regards? Alors, au travail.



## Des éditeurs entre eux

Le 1er juin dernier, les lecteurs du "Journal du Valais" étaient mis au courant, de façon somme toute laconique, sous la forme d'un rapide communiqué du conseil d'administration de la publication: "Le conseil d'administration de la société coopérative qui édite le "Journal du Valais" a pris connaissance de la dénonciation unilatérale du contrat par l'imprimerie Mengis à Viège pour la fin juin 1978. Le conseil d'administration a entrepris un certain nombre de démarches en vue d'assurer la continuation de la parution du "Journal du Valais" à partir du 1er juillet prochain. Il apparaît en effet clairement que le "Journal du Valais" correspond à un besoin puisqu'en quelques mois de parution 8200 personnes s'y sont abonnées et que le tirage utile est de 11 000 exemplaires. Les coopérateurs et le public seront informés prochainement sur les résultats de sa démarche". Ces quelques lignes sous le titre: "JVS: continuer".

Le même jour, dans son propre journal, le rédacteur en chef du "Nouvelliste", M. André Luisier, commentait la nouvelle des difficultés accablant son nouveau concurrent: un appel à l'entente cordiale (aussitôt relevé par la Correspondance politique suisse comme le signe d'un "changement" d'une importance extrême dans le monde de la presse), un plaidoyer pour l'"offre permanente faite par le "Nouvelliste" depuis 1967 de pages de "libres opinions" (la seule réserve de M. Luisier: pas d'articles non signés, ou injurieux, ou diffamatoires, et surtout pas de "propagande marxiste" — et avec quelle infaillibilité débusque-t-on le marxiste au NF!), une exhortation à l'union contre la concurrence "étrangère" (Lausanne, Genève et ailleurs).

### Succès insuffisant

Qu'un certain nombre de milliers de Valaisans aient "besoin" d'autre chose que la prose do-

minante du "Nouvelliste", personne n'en doute; même pas M. Luisier qui propose donc de pallier les inconvénients inhérents à la puissance de son tirage par la propagation de "libres opinions" patronnées par lui-même! L'expérience du "Journal du Valais" devait permettre de répondre à une demande que ni les feuilles locales de Sierre, Martigny ou Monthey, ni le "Confédéré (radical), ou le "Valais-Demain" (démocrate-Chrétien), ou encore le "Peuple valaisan" (socialiste) ne pouvaient prendre en charge. Mais aujourd'hui, on constate que l'indéniable succès de la tentative (8 200 abonnés pour cinq mois de parution marqués par un démarrage difficile) ne suffit pas à "assurer les arrières"...

Pour justifier son désistement, l'imprimeur viégeois Mengis souligne que les buts financiers fixés n'ont pas été atteints (insuffisance du capital social), que les gros annonceurs restent sur la réserve, et qu'enfin, sur le plan rédactionnel, on est loin de faire jeu égal avec le "Nouvelliste" (M. Luisier reste le maître de la chronique locale qui lui garantit cette étonnante "pénétration" dans 70 pour cent des ménages valaisans francophones).

### Revirement intéressé

En tout état de cause, il faut admettre que les aspects journalistiques — un minimum de qualité rédactionnelle étant acquis — du problème posé par la survie d'un nouvel organe de presse jouent aujourd'hui un rôle secondaire: ce sont autant les annonceurs (le président de la coopérative, Raymond Vouilloz soutient que le volume publicitaire a quadruplé de janvier à mai) que l'imprimeur qui tient le couteau par le manche; les premiers doivent se convaincre qu'ils ont avantage à disperser leurs budgets entre deux publications et le second doit admettre que l'affaire ne peut pas être rentable du jour au lendemain (voir, par exemple, le plan de "déficits" prévu pour le lancement de "Tat").

Ces données-là étaient bien sûr connues du

puissant éditeur-imprimeur Philippe Mengis lorsqu'il donna son feu vert aux coopérateurs enthousiastes. Son revirement n'en est que plus surprenant. On est en droit de se demander si le "Journal du Valais" n'a pas servi en quelque sorte de monnaie d'échange entre deux éditeurs soucieux de maintenir leurs positions: M. Mengis cesserait de soutenir une entreprise qui porte modérément ombrage à M. Luisier dans le Bas-Valais, et ce dernier renoncerait, d'une façon ou d'une autre (par exemple en ne jouant plus du "Volksfreund" récemment repris dans son imprimerie), à concurrencer, dans le Haut-Valais, le "Walliser Bote" de M. Mengis... Un accord au sommet.

### Une autre formule

Quels que soient les ressorts plus ou moins secrets de cette affaire, le coup est rude pour le "Journal du Valais": trouver un imprimeur dans le canton de Vaud? Le précédent du "Confédéré" n'incite pas à l'enthousiasme; relancer les annonceurs? L'incertitude financière n'incline pas ces pourvoyeurs de "manne" à des investissements redoublés (les rats quittent le navire: tous les journaux en difficultés ont fait l'expérience de ces disparitions de budgets à la chaîne); stimuler le personnel rédactionnel et technique, ce dernier étant employé par l'imprimerie Mengis? Un avenir incertain n'est pas le gage d'un dynamisme accru (déjà courent les bruits de licenciements).

D'ors et déjà une question est posée: est-ce bien sur le terrain — technique (remarquable maîtrise de l'offset), publicitaire (nette domination du "milieu" par Publicitas) — du "Nouvelliste" que la lutte pour une information différente doit être menée?

— Dans le dernier numéro du "Tages Auzeiger", la fin de la remarquable série intitulée "Droits et devoirs sur la place de travail" (numéro 7: le procès). La publication de ces textes courts et compréhensibles par le plus fort tirage zurichois aura eu, à n'en pas douter, une résonance pédagogique importante.